

Un écolier d'autrefois à travers les souvenirs d'un arrière-grand-père

Notre arrière-grand-père paternel (1823-1904) a laissé des *Souvenirs* que, de génération en génération, ses descendants ont lus, lisent et relisent avec intérêt et plaisir. Souvenirs familiaux, copiés et recopiés à la main, non destinés à être publiés. Cet article sans prétention, je le dédie ainsi à ce bisaïeul, son véritable auteur.

Le thème principal du congrès 1996 étant l'enfance, j'ai songé à extraire de ces *Souvenirs* les anecdotes concernant les jeunes années d'un écolier, accompagnées, en guise d'entrée en matière, d'une autre dont son père fut l'acteur principal. Ce sera, je l'espère, un moment de récréation au milieu des doctes travaux habituels de la Société.

L'épisode qui a trait exceptionnellement au père de ce bisaïeul auquel il la raconte se déroule hors de Bretagne. Pourtant, je n'ai pas résisté à l'envie de vous la raconter avec les propres mots de celui qui l'a rapporté, son fils. Les autres anecdotes, celles ayant trait à l'arrière-grand-père, ont comme théâtre telle et telle pension scolaire de la ville de Nantes, de Guérande, Combrée ou Lorient.

I - Le trisaïeul au collège principal de la ville de Bordeaux (vers 1789)

Ce trisaïeul, père de l'auteur des *Souvenirs*, se prénomme Alexandre-Victor. Troisième enfant de Christophe de Sallier Dupin et de Marie-Madeleine de Chappotin, il était né en l'île de Saint-Domingue le 13 décembre 1781 et avait été baptisé au Port-au-Prince le 1^{er} juin de l'année suivante. En 1789, à l'aube de la Révolution, ses parents et toute leur famille débarquent à Bordeaux et s'installent dans un superbe hôtel sis 9, rue Judaïque.

Selon toute vraisemblance, le père confie Alexandre-Victor, ainsi qu'une partie de ses frères, au principal collège de la ville. C'est donc là

que se situe la première anecdote que je vais me faire un plaisir de vous rapporter selon les termes mêmes de mon arrière-grand-père, prénommé Henri :

«Les corrections corporelles étaient en grande vogue à ce moment-là et, Alexandre ayant démérité, fut condamné à la fêrule. Le maître se plaçant au milieu de la classe, enjoignit au coupable de se placer devant lui et de tendre la main. Le petit créole n'était guère disposé à une telle soumission. Il était là, bouillant de colère et ne tendant pas la main. Tout à coup, il fit un bond et, des deux mains, s'accrocha aux cheveux du vieux magister. Ce fut une perruque qui lui vint dans la main, et il n'eut plus devant lui qu'un crâne pelé et luisant. Épouvanté, Alexandre jeta la perruque de côté, partit comme un trait et alla se cacher dans le coin le plus reculé qu'il put trouver. Il y resta longtemps et, lorsqu'enfin il se décida à en sortir, rencontrant quelques camarades, il leur disait «Est-il mort ? Est-il mort ? Je lui ai arraché toute la peau de la tête !».

Tout porte à croire que les jeunes créoles de Saint-Domingue ne connaissaient pas l'existence des perruques !

Peu après, le 17 janvier 1792, le père, Christophe, mourait, et son corps était inhumé dans le cloître de l'église de Saint-Seurin. Quant à la mère, il lui fallut retourner à Saint-Domingue, retour retardé jusqu'en 1794. Avant ce départ, la «citoyenne Chappotin» avait confié ses cinq garçons, dont Alexandre-Victor, à sa belle-soeur, Catherine de Sallier.

II - De Bordeaux à Nantes

Comment Alexandre-Victor, qui avait fait ses premières classes sur les bords de la Garonne, alla-t-il s'installer à Nantes sous l'Empire ?

Relater l'odyssée qui, à travers l'Atlantique et la mer des Caraïbes, par Saint-Domingue (sa destination normale), Cuba, Boston et New-York, face à la misère et à divers périls, conduisit le père de l'auteur des *Souvenirs* à Nantes nous ferait par trop sortir du sujet proposé.

Bornons-nous à noter que, confié ainsi que ses quatre frères à sa tante Catherine, il connut pour la première fois la terre de ses ancêtres, le lieu-dit «Le Pin» ou «Dupin», en Agenais. Parti seul en 1801 rejoindre sa mère, Alexandre-Victor ne fut de retour en France qu'en 1810. Elle vivait depuis peu à Nantes ainsi que sa grand-mère : rien de plus naturel qu'il se trouva très attiré par cette ville où il ne tarda pas à se fixer définitivement. Le 28 août 1815, Alexandre-Victor épousait à la mairie, puis à l'église Sainte-Croix, Adèle de Keruzec de Runambert. Ils s'établirent à Saint-Herblain, au manoir de l'Aisnerie, et à Nantes même.

De leur union naquirent trois fils et une fille. Le troisième fils et quatrième enfant vit le jour le 16 janvier 1823 à Nantes, rue Dauphine (actuelle rue Jean-Jacques Rousseau). Celui qui devait devenir notre arrière-grand-père reçut le prénom d'Henri. Ses souvenirs, mis par écrit et pieusement conservés, nous le font bien connaître. Sans fard, il nous raconte tous les tracas qu'il a donnés à sa famille et à ses maîtres jusqu'à l'âge de 13 ans. Que faire de mieux que de le laisser lui-même évoquer son enfance ?

Pourquoi avoir mis très jeune un enfant au collège, à l'époque où, dans de nombreuses familles tout au moins, la coutume ne le prévoyait pas ? Il l'explique joliment : «J'étais alors un très vilain commencement de monsieur. Mon souvenir le plus ancien commence à l'époque où j'avais quatre ans. Déjà, je ne me sentais pas très porté à l'obéissance, et ma mère m'avait plusieurs fois menacé d'un certain martinet à ressort. J'avais le plus vif désir de savoir ce que c'est un martinet à ressort et ce désir me portait à la désobéissance, mais lorsque je me voyais rendu au moment où ma mère allait lâcher le martinet après l'avoir remonté à fond, le courage me manquait et je capitulais. Quand ma mère disait : «Il m'échappe, il m'échappe, je ne peux plus le retenir», alors je protégeais de mes deux mains la partie de mon individu qui était la plus particulièrement menacée, et ma déroute précipitée terminait l'affaire. Jugez donc, un martinet qui, une fois lâché, s'accrochait au derrière des petits garçons méchants et les faisait sans trêve ni miséricorde ! J'aurais pourtant bien voulu voir cela, mais le courage m'a toujours manqué. Je me rends bien compte que ce qui se passait en moi, c'était un besoin de lutte, de résistance, sans quoi la vie m'aurait paru terne.

La crainte que m'inspirait mon père était plus forte que tous ces besoins-là. Tant que mon père était présent, tout allait bien ; s'il partait, je pouvais tenter une petite incartade ; s'il allait à Nantes [de Saint-Herblain], je jouais le grand jeu et toute la journée en était».

Ce père avait connu bien des tribulations à Saint-Domingue, à Cuba, aux États-Unis, etc., lui forgeant un caractère assez rude, qui impressionnait les enfants. La vie lui confirma que dans le domaine de l'éducation, la fermeté devait prévaloir et que les parents étaient appelés à former un duo indissoluble face à leur progéniture. La maman n'était pas seule à supporter les facéties et les colères de son benjamin indiscipliné. Vous vous souvenez qu'il avait une sœur unique, de cinq ans son aînée, prénommée Adélaïde-Jeanne-Marie, et plus communément Adèle. Elle lui donnait quelques leçons élémentaires.

«C'était pour elle, poursuit l'auteur de ces *Souvenirs*, une tâche ingrate. Quand je voulais me reposer, je disais que ma plume n'était pas bonne et qu'il fallait la tailler, parce que pendant ce temps-là, on faisait un

bout de conversation. Souvent, quand la plume était taillée, je disais encore qu'elle n'était pas bonne : ma soeur écrivait et me la rendait en disant : «Elle est excellente». Alors j'écrasais la pointe sur la table, la lui jetais à la figure en disant : «Taillez-moi ma plume, taillez-moi ma plume !». Elle reculait, je l'acculais dans un coin, répétant : «Taillez-moi ma plume, taillez-moi ma plume !». Mes progrès dans la science ne pouvaient être sensibles, et par ailleurs j'apportais peu de charmes dans l'intérieur de la famille». Est-ce utile de rappeler qu'à cette époque l'emploi de la plume d'oie demeurait un usage ?

«Vous comprendrez que mes parents et leur fillette étaient à bout, qu'ils n'en pouvaient plus, que la situation créée par l'irascible benjamin avait assez duré au sein de la famille. Une décision s'imposait, elle fut prise : mettre en pension l'intéressé, malgré son jeune âge». Mettre un enfant de huit ans en pension, n'était-ce pas lui infliger prématurément de bien dures épreuves ? Mais quelle autre solution restait-il au père et à la mère de cet insupportable garçonnet ?

En fait celui-ci avait plus d'un tour dans son sac. Il ne se laisserait pas traiter comme un agneau sans se défendre.

III - La pension Aurillard (1830-1831)

Le choix d'Alexandre-Victor et de Madame se porta sur la principale pension privée de la ville, fondée par un certain M. Aurillard dont elle portait le nom. Elle devait se développer considérablement sous le nom de collège (puis lycée) Stanislas, le plus important établissement nantais de ce type. C'est là que le jeune Henri fera connaissance avec le régime disciplinaire d'une pension, d'un collège. Mais laissons le très jeune pensionnaire se raconter lui-même.

a) Premières impressions

«Je fus mis à la pension Aurillard, pension père à Nantes, qui depuis s'est agrandie et est devenue le collège Stanislas. J'entrais en pension avec beaucoup d'indifférence. Je ne savais pas ce que c'était, mais quand je pus juger ce qu'était le régime intérieur, je compris du premier coup que ce n'était pas un séjour enchanteur et qu'il ne convenait pas du tout à la couleur de mon esprit. En récréation, cela allait encore ; en classe, cela pouvait passer, parce qu'on récitait, corrigeait ; mais l'étude me paraissait insupportable. Faire des devoirs, apprendre des leçons au milieu du silence, c'était vraiment me demander ce qui m'était impossible : j'enrageais, je sentais mon coeur bondir ; je ne pouvais m'expliquer le calme des autres et je pensais qu'ils étaient des imbéciles».

b) *Première fugue*

«Étant dans pareils sentiments, il ne me fallut pas longtemps pour prendre une décision. Après avoir demandé la permission de sortir, je gagnai la terrasse, puis la rue, et de là, la maison de mes tantes Piteu du Tertre. Là, on voulut me prêcher, j'envoyai tout promener et cassai pots et vaisselle. Mes tantes envoyèrent chercher leur portefaix qui avait une figure horrible qui m'impressionna. Je regagnai la pension sous la conduite d'une de mes tantes, suivi à dix pas de l'affreux portefaix. Me voilà donc réintégré en pension, il fallait se soumettre, mais je ne me soumis pas au travail».

c) *Une fessée. Un moyen de défense original*

«M. le Supérieur, voyant que cela n'allait pas, voulut tenter un essai. Il vint me chercher à l'étude et me fit monter au dortoir. Là, un professeur nous avait précédés. Ce dernier, après s'être assis sur une chaise, commença à défaire les boutons de son pantalon. Pas un mot ne fut prononcé, mais je n'étais pas si bête que je ne visse clairement de quoi il allait être question. Seulement j'étais fasciné au point que je ne bougeai, ni ne protestai. Vers la fin des préparatifs, M. le Supérieur plongea la main dans la poche de sa soutane et retira une discipline de fort calibre. Le grand abbé me coucha sur ses genoux, me mit une main sur la nuque et l'autre sur les jarrets, et alors, trop tard, je voulus gigoter.

Dès le premier coup, je compris que l'affaire était encore plus grave que je ne l'avais imaginée. Mais tous mes moyens de défenses étaient bien limités : je n'en avais plus qu'un seul, que j'employai à l'instant. Dès l'apparition de ma défense, les coups cessèrent, je n'en avais reçu que deux ou trois. Le grand abbé me remit sur mes pieds. Mes deux bourreaux me regardaient sans rien dire. Au milieu de nous, sur le plancher, gisait l'explication de la scène. M. le Supérieur me dit : «Habillez-vous !». Pendant ce temps, le grand abbé se savonnait les mains au bout du dortoir. On me reconduisit à l'étude, sans me faire aucun reproche, d'où je conclus qu'on n'avait pas compris, qu'on avait cru à un accident causé par la violence de l'émotion».

Vous avez compris certainement le stratagème utilisé par le petit pensionnaire indiscipliné. Ne serait-il pas malséant de préciser davantage ?

Quoi qu'il en soit, nous pouvons supposer que le supérieur de la pension Aurillard fit savoir à M. et Mme Alexandre-Victor de Sallier Dupin qu'il était au grand regret de ne pouvoir garder leur galopin de fils benjamin.

IV - Le petit séminaire de Nantes (1831-1834)

Un changement d'établissement s'imposait donc, car il n'était pas question qu'il continuât ces premières études à la maison. La famille ne cachait pas ses opinions légitimistes et, les Bourbons ayant été chassés,

Louis-Philippe d'Orléans était considéré comme un usurpateur. Mais laissons toujours parler le jeune Henri :

«Après les vacances, en octobre 1831, j'avais à l'époque un peu plus de 8 ans et demi, on me mis en huitième au petit séminaire de Nantes, établissement qui comptait de nombreux élèves, non seulement les jeunes gens qui se destinaient à l'état ecclésiastique, mais aussi tous les enfants des familles des environs qui ne voulaient du lycée à aucun prix».

a) Vagabondage et chasse aux chats

«Là, je fus ce que j'avais été à la pension Aurillard : je ne travaillais pas et je ne manquais pas de faire une fredaine. Il arrivait que le professeur, fatigué de moi, me mettait à la porte, non pour une classe, mais indéfiniment. Le maître d'études en faisait autant. Alors, je vivais en dehors de tout, vagabondant aux environs de la cour des petits. Par une fenêtre où il manquait un carreau, j'avais pénétré dans la cave dont je fis l'inventaire. J'avais trouvé des tas de fils de fer : je fis des collets pour prendre les chats. J'eus du succès dans cette chasse, mais les chats pris n'en eurent pas quand les élèves vinrent en récréation...

«Un jour, M. Sagory, supérieur du petit séminaire, me rencontra en plein vagabondage. Il me demanda ce que je faisais là. Je lui répondis qu'étant à la porte de la classe et de l'étude, je me promenais. Je vis son mécontentement sur sa figure. Il me reconduisit lui-même en classe, me fit rentrer aussi à l'étude, et je restai convaincu que professeur et surveillant avaient reçu sur les doigts».

b) Une sanglante bataille

«J'avais pour professeur un colosse, nommé Jamet. Je ne sais plus ce que je fis ou ce que je lui dis, toujours est-il qu'il se précipita hors de sa chaire et vint à moi pour me saisir. La classe se faisait dans l'étude ; il y avait partout des tables et des bancs. Je profitai de cela pour fuir à quatre pieds sous les tables. Le professeur enjambait par dessus, et quand il croyait me tenir, je passai sous celle sur laquelle il était. Il devint évident qu'il ne m'attraperait jamais.

«Alors il eut recours à la trahison. S'adressant alors à un élève, il dit : «Arrêtez-le, je vous l'ordonne !». Et ce capon me saisit au collet. J'étais furieux, et, cessant de m'occuper de M. Jamet, je tombai à coups de poing sur celui qui me tenait ; mais je fus enlevé comme une plume (par M. Jamet), déposé à terre, et une abominable gifle faillit me rompre le cou. Une autre arrivait à droite, puis à gauche, et cela m'arrivait si vite que je n'avais pas le temps de tourner la tête du côté qu'il fallait, et que toutes les gifles, quoiqu'elles me vinssent de droite et de gauche, m'arrivaient en

pleine figure. Littéralement, j'avais le nez écrasé. Pour finir, le brutal me jeta de l'étude dans la cour. Il y avait six ou sept marches ; je pus tomber à trois ou quatre pas du perron.

«En me relevant, je vis un morceau de quille qui avait bien 25 cm de long : dans ma fureur, je le saisi, je vins à la porte de l'étude et je l'envoyai à la tête de M. Jamet. Il esquiva le coup et se précipita hors de sa chaire pour me poursuivre. Mais j'eus le temps de parvenir au lieu d'aisance et de mettre le crochet. J'étais couvert de sang : il coulait de mon nez comme d'un robinet. Une idée me vint : au lieu de saigner à terre, je saignai sur moi, mon mouchoir, ma figure, mes mains, mes vêtements. Tout était ensanglanté. Alors j'allai frapper à la porte de M. Sagory et lui dit que c'était M. Jamet qui m'avait fichu des coups de poing sur le nez. En me voyant, il était terrifié ; il s'empressa de me conduire à l'infirmerie. Les sœurs me lavèrent et me changèrent de linge».

c) Des cailloux dans les serrures

«Quatre classes ouvraient sur la classe des petits. Pendant la récréation qui précédait la classe, je mis des cailloux dans toutes les serrures. J'avais soin de les choisir longs parce qu'ils se mettaient en travers et étaient plus difficiles à retirer. Pendant une demi-heure les professeurs travaillèrent à retirer leurs cailloux avec la pointe de leur canif. Quand un coup de ce genre était fait, on ne manquait pas de déclarer que c'était moi le coupable».

d) Une seconde fugue

«À la fin de ma première année au petit séminaire, je fus soumis à une dure épreuve. Je me réjouissais d'aller en vacances, et l'on me retint au collège. Par un raffinement de cruauté, on ne me fit pas savoir pour combien de temps j'étais retenu, en sorte que je crus que c'était pour la durée des vacances. C'était plus que je ne pouvais supporter.

«Aussi je commençai à combiner une évasion. On conduisait les élèves restés au collège à la messe à Saint-Donatien. Je n'avais pas de chapeau, le surveillant m'en prêta un à lui. La messe était commencée. Je demandai au surveillant de sortir... «Oui, mais ne soyez pas trop longtemps !». J'avais laissé sur ma chaise le chapeau qui ne m'appartenait pas. J'avais du pain plein mes poches. Qu'allais-je faire ? Aller à l'Aisnerie» (vous vous souvenez que l'Aisnerie en Saint-Herblain était la propriété dont ses parents avait hérité à leur retour à Saint-Domingue). «Ce fut exécuté. Je commençai par errer autour de la propriété, évitant de me montrer. Je regardais la maison avec des larmes de rage dans les yeux, puis, pour avoir quelque chose à manger avec mon pain, je résolus d'aller sous un certain poirier dont les fruits devaient être murs. La fin du jour approchait

et je ne crus pas devoir attendre au dernier moment pour entrer dans la maison. Je traversai au pas de course un petit coin de prairie. J'aperçus deux personnes arrêtées à causer. Elles continuèrent tranquillement leur conversation, ce qui me fit penser que je n'avais pas été vu. Bientôt elles se séparèrent, et l'une d'elles vint vers moi. C'était mon père !

– «Qu'est-ce que tu fais là ? Viens ici !...»

Il me fit marcher deux pas devant lui et, faisant le tour des bâtiments, il m'emmena à la ferme voisine, envoya chercher un domestique et un cheval. Il fallut monter en croupe. Mon père jeta un paquet de corde au domestique en disant que si je bougeais il fallait m'attacher en travers de la selle...

Après quinze jours de retenue, on me laissa aller en vacances. Pourquoi ne pas me l'avoir dit ?

C'est alors qu'intervint M. l'abbé de Courson, un cousin issu de germain de sa mère. À vingt-quatre ans, sortant du séminaire de Saint-Sulpice, il avait été nommé vicaire général. C'est tout au moins ce que déclare le jeune Henri, ajoutant : «C'était un homme extrêmement remarquable. Il avait au plus haut point le don de conseil. Dans la famille, tout était soumis à son excellent jugement ; on ne faisait rien sans l'avoir consulté».

L'abbé de Courson fut d'avis qu'après trois ans passés au petit séminaire de Nantes, Henri ne devait pas y rester. «Tout le monde était buté contre moi et j'étais buté contre tout le monde ; il fallait changer de milieu». Il venait de faire trois classes de huitième en ce petit séminaire. À la fin de la troisième année, il avait enfin remporté un prix et deux accessits. Il semble toutefois s'en défendre, faisant comprendre qu'il ne travaillait pas davantage : «Mais il n'y avait pas de ma faute ! Quand j'étais jeune, j'avais une mémoire remarquable, voilà ce qui explique mon prix et mes deux accessits». À la suite de trois années de huitième !

V - Le petit séminaire de Guérande (1834-1835)

Sur les conseils de l'abbé de Courson, le jeune Henri fut donc placé au petit séminaire de Guérande : «À Guérande, les choses n'allèrent pas mieux qu'à Nantes ; seulement le monde avait changé, et ce n'était plus les mêmes gens. C'était assez gai».

a) Il se plaît à énerver son professeur

«Si le professeur me disait un mot, j'en profitais pour répondre un mot, avec une très grande douceur et une politesse affectées. Il me disait de me taire.

– «Mais Monsieur, si je me tais, la conversation va tomber !»

Un jour, il me dit de me mettre à genoux au milieu de la classe :

– «Oh ! Certainement Monsieur, du moment que cela peut vous faire plaisir».

Puis je me levai, je fus m'adosser au mur de la classe, et je me mis à compter les longueurs de semelles.

– «Qu'est-ce que vous faites ?

– Mais Monsieur, je prends le milieu.

– Mettez-vous à genoux où vous êtes !

– Ici ? Vous m'avez dit au milieu, ce n'est certainement pas le milieu, mais puisque cela vous fait plaisir».

Et je me mettais à genoux.

– «Tournez-vous autrement.

– Autrement, il y a bien des manières de se tourner.

– Sortez de la classe !

– Monsieur, j'ai bien l'honneur».

Et je m'en allais en saluant.

Souvent on me séquestrait dans ma chambre où on venait me corriger mes devoirs.»

b) Il étale ses dons de mémoire et de diction

Le jeune Henri voyait approcher avec plaisir la date des vacances. Un distribution traditionnelle des prix devait clore l'année scolaire. Mais laissons comme toujours l'arrière-grand-père raconter lui-même ce jour solennel où il allait se distinguer :

«Vers la fin de la première année, on décida qu'à la distribution des prix je réciterais une fable, ainsi que deux ou trois autres petits élèves. Je crois bien que j'étais désigné parce que j'étais parent de l'abbé de Courson qui devait présider la distribution des prix. Le professeur qui m'exerçait m'assigna une fable insignifiante. Je lui dis que cette fable était monotone et qu'elle ne me disait rien ; – "Laquelle désirez-vous ? – *Le Paysan du Danube*". La Fontaine était mon auteur favori. Pendant que j'étais séquestré dans ma chambre, je lisais et relisais des fables, cherchant les bonnes intonations. *Le Paysan du Danube* m'avait passionné, et, dit en public, il me valut un succès énorme». Cette fable était l'une des plus longues des deux cent quarante trois peaufinées par le populaire auteur. Pas moins de 94 vers récités à merveille par un tout jeune enfant ! Ce succès, assure-t-il, il le devait essentiellement à son étonnante mémoire beaucoup plus qu'à son travail.

Mais le conseiller très écouté de la famille se vit ce jour-là conforté dans ses convictions : «L'abbé de Courson disait à ma mère : "Je ne me suis pas trompé, soyez tranquille, ma cousine, quand il voudra s'y mettre, il ira bien et il s'y mettra". Il paraît que je n'étais pas pressé de m'y mettre et, mes charmantes confrontations avec mon professeur devenant intolérables, on me renvoya vers le milieu de la seconde année.

À son tour donc, le petit séminaire de Guérande, où il avait fait sa première communion le 7 juin 1835, le renvoyait aussi pour indiscipline et manque de travail. Les parents devaient chercher ailleurs où mettre leur insupportable rejeton.

VI - Il est confié au curé de la paroisse de Guérande

Notre jeune Henri poursuit ainsi dans ses Mémoires : «Qu'allait-on faire de moi ? On prit un parti extrêmement sage et dont les résultats furent très satisfaisants. Je fus mis un temps chez le curé de la paroisse ; le vicaire me donnait des leçons de français. M. le curé Rouziou était calme, bienveillant et très ferme. Si on m'avait mis dans un collège, il est probable que les choses auraient continué à très mal marcher. Au collège, je me considérais le droit de tout faire et de tout entreprendre.

Dans une maison particulière, ce n'était pas cela ; ma tenue était irréprochable ; je n'aurais pas dérangé un objet. J'ai passé six mois dans cette cure et, après ce traitement, j'étais guéri ; la fièvre était coupée».

Ce séjour au presbytère de Guérande lui avait assurément fait le plus grand bien. Nous ne pouvons dire qu'à son départ, il était complètement guéri de sa paresse, mais l'amélioration s'avéra patente dans les derniers établissements scolaires qu'il eut à fréquenter.

VII - Le collège de Combrée (Maine-et-Loire), 1836-1840

Nouveau casse-tête pour les parents, conseillés par l'abbé de Courson. Où, cette fois, allaient-ils placer leur fils benjamin, jusqu'alors si insupportable ? Le supérieur du collège de Combrée, qui avait une réputation certaine, voulut bien leur adresser une réponse favorable. La commune se trouve située en Maine-et-Loire, pas loin de Pouancé, la ville angevine frontrière, les couleurs de l'Anjou et de la Bretagne flottant conjointement sur son château médiéval.

Revenons aux Souvenirs du collégien et à ses impressions ;

«À la rentrée des classes, on me mit à Combrée. Mes souvenirs me représentent le collège calme et paisible ; cela venait peut-être de ce que

j'étais calme et paisible. J'y ai passé trois ans et demi. J'étais bon élève et je ne travaillais pas énormément, mais ma mémoire me tirait d'affaire. Mes versions étaient bien faites ; je voyais toujours ce que cela voulait dire, et je faisais toujours bien peu de contresens. Pendant ma quatrième année, alors que j'étais en seconde, une épidémie de fièvre typhoïde vint à s'abattre sur l'établissement. Après plusieurs décès, on se décida à renvoyer les élèves dans leur famille».

Vous l'avez constaté, l'arrière-grand-père n'est plus l'élève turbulent, indiscipliné, allergique à tout travail suivi que nous avons longuement accompagné. Au début de cette année 1840, il a atteint les 17 ans, l'âge où l'enfant devenu adolescent a déjà pris ou est sur le point de prendre sa décision quant à choisir sa vocation.

VIII - Le collège de Lorient (1840-1841)

Le jeune Henri poursuit : «Je voulais absolument être militaire, je voulais entrer à Saint-Cyr. En conséquence, je dis à mon père que, s'il me faisait rentrer à Combrée, il perdrait mon avenir. Mon père alla consulter M. de La Jaille, le père de cette nombreuse famille si connue à Nantes. M. de La Jaille avait deux fils au collège de Lorient. Il ne pouvait donc faire mieux que de le conseiller. Je m'y rendis le plus tôt possible».

Sur les recommandations de cette personnalité dont les deux fils donnaient vraisemblablement plus de satisfaction, Henri entra au collège de Lorient. Il garda de cet établissement un merveilleux souvenir :

«Je doute qu'il ait jamais existé un collège où l'amour du travail ait été aussi général qu'au collège de Lorient. Entre nous nous parlions toute la journée des examens ; notre esprit était là et pas ailleurs. Joignez à cela qu'il y avait deux excellents professeurs de mathématiques, MM. Dissel et Lamballe, qui faisaient alternativement le cours préparatoire pour Saint-Cyr et pour le vaisseau-école. Pour un prix très minime, nous avions une demi-heure de répétition par jour, et tout le monde en prenait.

«À mon arrivée, quatre mois avant la fin de l'année scolaire, je fus mis dans le cours préparatoire fait cette année-là par M. Dissel. On avait déjà vu l'arithmétique, on était à la fin du troisième livre de géométrie, et on commençait l'algèbre. Moi, je savais les quatre premières règles de l'arithmétique, rien après. Par bonheur, j'avais une grande facilité pour les mathématiques ; je saisis de suite un raisonnement et, grâce à mon excellente mémoire, je ne l'oubliais pas.

«Il y avait très peu de temps que j'étais arrivé quand un jour, en classe, M. Dissel me dit avec un ton qui sentait un peu la commisération : «Eh bien ! Monsieur, avancez un peu. — Oui, Monsieur. — Où en êtes-vous ? —

J'en suis à tel théorème». Répétitions, travail personnel et en classe avaient fait arriver le nouvel élève sur les talons de ses camarades avant de les rejoindre. M. Dissel voulut en avoir le coeur net : «Celui-ci m'appela au tableau, me fit subir un véritable examen, puis, frappant sur sa chaire un coup de poing formidable, il s'écria : "Voyez, messieurs, ce que c'est que le travail ! Nous avons commencé la géométrie à telle époque, et voilà un élève qui vient d'arriver et qui en sait déjà autant que vous". À partir de ce moment, j'étais appelé au tableau presque tous les jours». Et il bénéficiait de deux répétitions quotidiennes, dont l'une donnée par son condisciple et ami, Charles de La Jaille, dont il dit le plus grand bien : «Les répétitions ont été le premier service qu'il m'a rendu...».

En l'année 1840, alors que la période proprement scolaire était sur le point de prendre fin, la guerre faillit éclater entre la France, l'Angleterre et la Russie à propos du conflit opposant le sultan de Constantinople et le pacha d'Égypte, Mehemet-Ali. L'une des décisions d'Adolphe Thiers, alors chef du gouvernement, fut l'ouverture, l'année suivante, d'un concours exceptionnel d'entrée à Saint-Cyr. Bien que ne disposant devant lui que de deux mois, celui qui s'était vu congédié par tant d'établissements scolaires pour indiscipline et refus de travail put annoncer à son père qu'il avait été reçu honorablement le 134^e sur 2 450 candidats, 250 places étant à pourvoir.

L'abbé de Courson avait eu raison, son expérience aidant, de reconforter père et mère et de leur assurer qu'ils avaient tort de désespérer de l'avenir d'un enfant aussi discipliné. Le goût du travail lui viendrait un jour...

Militaire, Henri ne le resta pas longtemps : il envoya sa démission dès 1849. Mais il revêtit à nouveau l'uniforme en 1870-1871 lorsque, volontaire pour aller défendre Paris assiégé, il fut nommé capitaine des mobiles du canton d'Argentré-du-Plessis, sa conduite exemplaire sur le champ de bataille de Buzenval lui valant la croix de la légion d'honneur.

De son mariage les 24 et 25 août 1852 avec Mlle Marie de La Douespe du Fougerais naquirent de nombreux enfants, bientôt en âge scolaire, d'où une nombreuse correspondance. Pour terminer, j'extraits ce court passage d'une des nombreuses lettres qu'il adressa à l'un d'eux, Charles, mon grand-père, le 23 octobre 1869 :

«Oh mon fils... Tout le monde dit que tu peux être le premier, n'y renonce pas. Je sais qu'il faut s'astreindre à l'application, vaincre les difficultés. Eh bien ! Pourquoi pas ? Sois pieux, pieux et sérieux, sois maître de toi, fais toi une règle de bien faire ton devoir, et n'oublie pas que d'y manquer est une lâcheté. Quand tu auras eu le courage de laisser de côté un jour une niaiserie pour te mettre bravement à ton devoir, tu seras content de toi. Ne me fais pas le chagrin d'être un mauvais écolier».

Mauvais écolier, l'auteur de cette exhortation paternelle l'avait été lui-même très tôt et jusqu'à l'adolescence. Devenu père de famille nombreuse, il se montrait tout à la fois très aimant et sévère, se plaisant à divertir ses enfants et petits-enfants grâce à ses multiples talents, par exemple d'artificier.

Après avoir beaucoup souffert durant les six derniers mois d'une existence si mal commencée, puis remplie d'une manière particulièrement exemplaire, Henri de Sallier Dupin mourut le 23 septembre 1904 au Pertre (Ille-et-Vilaine). Ses *Souvenirs* dont j'ai eu le plaisir d'extraire de longs passages relatant son enfance ont été rédigés au soir de sa vie et achevés le 5 juin 1899.

Jacques-Yves DE SALLIER DUPIN

RÉSUMÉ

À travers les *Souvenirs* rédigés par son aïeul, l'auteur nous fait revivre, de manière très attachante, l'enfance d'un «bon petit diable».